

- Chaudière murale, au sol à gaz et fioul
- Pompe à Chaleur
- Climatisation
- Chaudière Électrique
- Ballon à gaz et électrique
- Chaudière Hybride
- Chaufferie petite et moyenne puissance
- Chauffe-eau Solaire
- Ballon Thermodynamique
- Adoucisseur d'Eau

PARRAINEZ UN PROCHE & GAGNEZ DES CHEQUES CADEAUX

AVANTAGES PARRAIN/MARRAINE



Offre Installation (1)

50 € en chèques cadeaux pour toute installation par votre filleul(e).



Offre Contrat (2)

10 € en chèques cadeaux pour toute souscription, par votre filleul(e), à un contrat d'entretien de chaudière gaz.

AVANTAGES FILLEUL(E)



Offre Installation (1)

50 € en chèques cadeaux pour toute installation.



Offre Contrat (2)

10 € en chèques cadeaux pour toute souscription à un contrat d'entretien de chaudière gaz.

MODALITES DE PARRAINAGE

LE PARRAIN

- Complète le formulaire de parrainage**, disponible sur notre site internet www.qualitherm.fr
Formulaire également disponible sur demande en contactant le 01 60 05 61 95, à retourner dûment complété par email à l'adresse contact@qualitherm.fr ou par courrier à l'adresse suivante: 12 rue des roseaux 77420 Champs-sur-Marne.

QUALITHERMY

- Envoie au parrain un email d'accusé de réception du formulaire** (ou par courrier) dès réception et validation du formulaire de parrainage. Nos équipes prendront contact avec la ou les personnes recommandées.
- Envoie au parrain et au filleul un email** (ou un courrier) confirmant la **réussite du parrainage** et précisant les modalités de retrait des chèques cadeaux gagnés; dès l'achèvement des travaux d'installation (1) ou la mise en place du contrat (2) et après règlement global de la facture.

OFFRE DE PARRAINAGE



Avantages et modalités de participation

Article 1: Objet et modifications

La présente offre de parrainage est organisée par la SASU QUALITHERMY - 12, rue des roseaux - 77 420 Champs-sur-Marne, au capital de 45 000 Euros - N° SIRET 80327309300010. Elle est réservée aux particuliers et aux professionnels prend effet à partir du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022. QualithermY se réserve le droit de prolonger, écarter, modifier ou annuler l'offre de Parrainage à tout moment et sans délai, notamment en cas d'événement de force majeure, tout en respectant les droits acquis par les participants.

Article 2 : Définitions

Le parrainage consiste, pour un client QualithermY (ci-après le « Parrain »), à communiquer à QualithermY les coordonnées d'une personne physique (ci-après le « Filleul ») qu'il pense en mesure d'être intéressé par les services de QualithermY. Seront considérées comme un « Parrain » uniquement les personnes physiques déjà clientes de QualithermY.

Article 3 : Modalités de participation

Pour enregistrer son parrainage, le « Parrain » doit envoyer le formulaire prévu à cet effet, disponible sur le site internet www.qualithermY.fr ou sur demande en contactant le 01 60 05 61 95.

Au choix du « Parrain », le formulaire peut être adressé par email à l'adresse contact@qualithermY.fr ou bien par courrier à l'adresse postale 12 rue des Roseaux 77420 Champs-sur-Marne. La demande de parrainage sera enregistrée après validation par QualithermY l'envoi au « Parrain » d'un email de confirmation accusant réception du formulaire dûment complété. A défaut d'adresse e-mail, cette confirmation sera adressée au « Parrain » par courrier à l'adresse postale indiquée sur le formulaire. Seuls les formulaires dûment complétés seront pris en compte. Le « Parrain » doit notamment cocher la case stipulant: « Je m'engage sur l'honneur que les filleuls dont je vous transmets les coordonnées sont informés de ma démarche de parrainage et sont volontaires pour y participer et être ainsi contactés par les équipes de QualithermY ».

Le formulaire de parrainage devra contenir des informations fiables permettant à QualithermY de nouer une première relation avec une personne (« le Filleul ») dont elle ignorait les coordonnées auparavant. Toute personne recommandée, déjà présente dans le fichier clients et prospects de QualithermY, annulera la validité de la demande de parrainage.

Article 4 : Conditions de parrainage

L'offre de parrainage d'installation (1) est valable pour toute prestation facturée à hauteur minimum de 4 000€ HT et incluant obligatoirement la fourniture et l'installation de l'appareil.

L'offre de parrainage de contrat (2) est valable uniquement sur les contrats d'entretien de chaudière gaz.

Le « Parrain » peut parrainer plusieurs personnes et compléter autant de formulaires de parrainage que souhaité.

Un même « Filleul » ne pourra être parrainé que par un seul « Parrain » et pour une seule et unique installation (1) ou contrat d'entretien (2) (conformément à l'offre de parrainage). Offre non cumulable: Si le filleul souscrit aux deux offres (installation et contrat) dans le même temps (devis unique signé), il sera éligible, ainsi que son parrain, à l'offre unique d'installation.

Le parrain éligible sera le premier dont le formulaire aura été régulièrement enregistré. C'est la date de dépôt du formulaire qui fera foi (date de réception de l'email de confirmation ou tampon de la poste si courrier). Si un même filleul est parrainé à la même date par deux parrains distincts, les avantages dus seront partagés à part égale entre les deux parrains.

Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours.

Article 5 : Validité du parrainage

Le parrainage sera réputé réussi dès lors que le filleul aura signé un devis conforme aux conditions visées dans l'offre de parrainage (1) ou (2), dans un délai de 12 mois ferme à compter de la date de l'email ou du courrier d'accusé réception adressé au « Parrain ». Pour exemple, si une demande de parrainage a été enregistrée le 4 avril 2022, le filleul devra signer le devis au plus tard le 4 avril 2023.

Chaque parrainage réussi donnera lieu à la distribution du gain associé par QualithermY dans les conditions suivantes:

1. Pour le « Parrain »: le « Parrain » ET son « Filleul » devront être à jour dans leurs obligations de paiement envers QualithermY pour percevoir leur gain respectif.
2. Pour le « Filleul »: il pourra percevoir son gain dès lors qu'il sera à jour dans ses obligations de paiement envers QualithermY.

Ainsi, pour chaque demande de parrainage réussie, un email ou un courrier (selon le canal précédemment utilisé) sera adressé dans les plus brefs délais au « Parrain » ainsi qu'au « Filleul » pour confirmer à chacun la réussite du parrainage et leur indiquer les modalités de retrait des chèques cadeaux gagnés.

Les participants s'engagent à accepter la remise telle que proposée, sans possibilité de l'échanger notamment contre des espèces ou d'autres formes de crédit de quelque nature que ce soit.

Article 6 : Accès et traitement des données personnelles

Le « Parrain » et le « Filleul » bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations personnelles qui les concernent, droit qu'ils peuvent exercer en s'adressant à QualithermY - 12, rue des roseaux - 77 420 Champs-sur-Marne.

QualithermY se réserve le droit d'utiliser les données personnelles recueillies dans le cadre de l'offre de parrainage à des fins commerciales et/ou de communication.

OFFRE DE PARRAINAGE

Règlement

IDENTITE DU PARRAIN/MARRAINE

Nom: Prénom:

Téléphone :

Adresse email:

Adresse postale:

IDENTITE DU FILLEUL(E)

Nom: Prénom:

Téléphone :

Adresse email:

Adresse postale:

Projet envisagé: Installation (1) Pompe à chaleur Chaudière Hybride Climatisation Ballon d'eau chaude Adoucisseur
 Contrat d'entretien de chaudière à gaz (2)

IDENTITE DU FILLEUL(E)

Nom: Prénom:

Téléphone :

Adresse email:

Adresse postale:

Projet envisagé: Installation (1) Pompe à chaleur Chaudière Hybride Climatisation Ballon d'eau chaude Adoucisseur
 Contrat d'entretien de chaudière à gaz (2)

IDENTITE DU FILLEUL(E)

Nom: Prénom:

Téléphone :

Adresse email:

Adresse postale:

Projet envisagé: Installation (1) Pompe à chaleur Chaudière Hybride Climatisation Ballon d'eau chaude Adoucisseur
 Contrat d'entretien de chaudière à gaz (2)

- En cochant cette case, je m'engage sur l'honneur que les filleuls dont je vous transmets les coordonnées sont informés de ma démarche de parrainage et sont volontaires pour y participer et être ainsi contactés par les équipes de Qualitherm.
Si cette case n'est pas cochée, le formulaire sera invalidé.
Dès validation par Qualitherm, je recevrai un email (ou un courrier) pour accuser réception de ma demande de parrainage.

Date et signature du parrain:

OFFRE DE PARRAINAGE

Formulaire de parrainage